

CORINNE ROSSARI, CLAUDIA RICCI

*Université de Neuchâtel*

L'EMPLOI DE *BIEN*, *BEN/BENE* DANS LES SÉQUENCES CONCESSIVES.  
QUELQUES HYPOTHÈSES SUR LES DIFFÉRENCES ENTRE  
FRANÇAIS ET ITALIEN À PARTIR D'UNE DÉMARCHÉ  
QUANTITATIVE

ABSTRACT

Our contribution aims to analyze the dissimilarity between French and Italian in the expression of concession by means of the connector *mais/ma*. We will examine the uses of the French adverb *bien*, which, with a finite number of forms – the verb *vouloir* and the adjectives *beau*, *joli*, *bon* and *gentil* – takes on a concessive meaning in French, which is not attested in contemporary Italian *ben/bene*. We will make assumptions to explain the differences between the two languages, which we will test by means of statistical studies on corpora of written press.

0. INTRODUCTION

Notre contribution s'inscrit dans la thématique du volume par le biais de l'analyse d'un phénomène de dissemblance entre deux langues romanes dans l'expression de la relation de concession véhiculée par le connecteur *mais/ma*. Nous approfondirons le fonctionnement de cette relation en examinant les emplois de l'adverbe *bien*, qui, avec un nombre fini de formes – le verbe *vouloir* et les adjectifs *beau*, *joli*, *bon* et *gentil* – prend un sens concessif en français, alors que ce type d'emploi pour *ben/bene* n'est pas attesté en italien contemporain. Nous émettrons des hypothèses sur la raison de cette dissemblance, ainsi que sur la dérivation de l'emploi concessif de *bien*, en les testant au moyen d'études statistiques dans des corpus de presse écrite<sup>1</sup>.

## 1. LES EMPLOIS DE BIEN ET BEN/BENE

Selon les parties du discours que *bien/ben/bene* sont susceptibles de modifier, ces adverbes prennent différentes valeurs.

### 1.1. Les emplois de bien<sup>2</sup>

En nous appuyant sur des tests de substitution qui permettent de faire ressortir les différentes valeurs de *bien*, nous différencions cinq emplois :

1. L'emploi d'adverbe de constituant qui correspond au sens d'adverbe de manière, où *bien* modifie un verbe et est substituable par « de façon satisfaisante/adéquate/correcte ».

(1) *Il a **bien** travaillé.*

2. L'emploi d'intensification, où *bien* peut être combiné en français avec un SN, un SAdj, un SV :

(2) ***Bien** des gens ont peur de ce virus*

(3) *Il est **bien** agréable, cet hôtel*

(4) *Je partirais **bien** en vacances.*

Dans chacun de ces emplois, *bien* est remplaçable par une forme qui positionne la propriété modifiée sur un échelon supérieur en termes de force argumentative, en référence avec les échelles argumentatives de Ducrot (cf. Ducrot 1980). Le test qui, au moyen de *même*, montre que l'échelon argumentatif de la propriété avec *bien* est au-delà de celle sans l'adverbe, donne des résultats nets dans les deux premiers cas.

(5) *Il est agréable cet hôtel, il est même **bien** agréable*

(6) *Il y a des gens qui ont peur de ce virus, il y a même **bien** des gens qui ont peur de ce virus*

Dans le 3<sup>ème</sup> cas, le résultat est moins net, car l'intensification porte sur la modalité volitive du conditionnel, éclipçant sa valeur hypothétique.

(7) *Si je pouvais, je partirais en vacances, je partirais même **bien** en vacances !*

3. L'emploi d'évaluation, où *bien* modifie la proposition (P) dans son ensemble :

(8) *Il a **bien** 50 ans*

- (9) *Il y a **bien** un moyen d'ouvrir cette porte*

Si la contribution de *bien* semble se confondre ici avec celle d'une indication épistémique (*probablement/certainement/forcément*), l'adverbe ne fait en fait que renforcer l'évaluation du locuteur. L'interprétation *a minima* pour un nombre ou une quantité (cf. ex. (8)) n'intervient pas avec une évaluation épistémique exprimée par une forme modale :

- (10) *Il a probablement 50 ans ≠ Il n'a pas moins de 50 ans*

4. L'emploi de confirmation, où *bien* signale une présupposition discursive (au sens de Rossari 2018a), en indiquant que la proposition que sous-tend l'énoncé est déjà présente dans le *common ground* :

- (11) *il a appelé [...] un flic anglais. Pour lui demander si, grâce à la téléphonie mobile, il pourrait prouver qu'il était **bien** resté à la maison ce soir-là (K. Zéro, Disparues, L'Archipel)*

- (12) *As-tu reçu la lettre ? Oui, j'ai **bien/effectivement** reçu la lettre*

5. L'emploi concessif dans un certain nombre de locutions (*je veux bien, c'est bien beau, c'est bien gentil, c'est bien joli*) :

- (13) *Quelle galère ces hommes qui ne bossent pas, y en a de plus [en plus] qui se reposent sur la multi-casquette de leur femme. Le chômage **je veux bien**, mais on sent bien chez eux de la fainéantise ancrée dans la moelle. (Internet)*

- (14) *La faute au chômage, **c'est bien beau/gentil/joli**, mais il y a surtout la fainéantise*

Ce dernier emploi est très contraint : seuls certains adjectifs sont possibles ; combiné librement avec n'importe quel adjectif, c'est la valeur d'intensification qui est véhiculée par *bien* :

- (15) *il est **bien** paresseux (il est très paresseux)*

En ce qui concerne les verbes, seul le verbe *vouloir* au présent et préférentiellement à la 1<sup>ère</sup> pers. du sg. véhicule cette valeur :

- (16) *?Le chômage, je voudrais bien, mais il y a surtout la fainéantise / ?Le chômage, je souhaite bien, mais il y a surtout la fainéantise.*

*1.2. Les emplois de ben/bene*

En italien contemporain, les emplois de l'adverbe *bene* (ou *ben*, forme tronquée utilisée en position proclitique) sont plus limités et ont des emplois en bonne partie différents de ceux de l'adverbe en français.

1. En ce qui concerne l'emploi d'adverbe de manière, *ben/bene* peut être utilisé dans les mêmes contextes que *bien* :

- (17) *Ha lavorato bene / ha ben eseguito il suo compito / questo vestito va bene (il a bien travaillé / il a bien fait son devoir / cet vêtement va bien)*

2. L'emploi d'intensification est présent en italien mais plus contraint, notamment quant à la position de l'adverbe et aux lexèmes avec lesquels il peut s'associer. *Ben* est attesté en position gauche avec certains adjectifs seulement :

- (18) *Non è la stessa cosa essere peccatori ed essere corrotti: è ben diverso. / Ce n'est pas la même chose que d'être pêcheur et être corrompu : c'est bien différent.*

- (19) *C'est bien égal ≠ ?È ben uguale<sup>3</sup>*

En position gauche et droite, il est attesté avec certains verbes seulement et dans certaines constructions seulement (*spero bene*), mais pas dans d'autres (?*mi diverto bene*, 'je m'amuse bien' ou ?*voglio ben/bene una fetta di torta*, 'je veux bien une tranche de gâteau') ; l'expression *lo credo bene*, avec pronom obligatoire, est attestée, mais le sens n'est pas compositionnel : elle correspond davantage à 'ce n'est pas étonnant', qu'à 'je le crois bien'. L'emploi en tant que modificateur des syntagmes nominaux (*bien des gens ont peur de ce virus*), attesté en italien jusqu'au XIX<sup>ème</sup>, ne se trouve plus en italien contemporain. Il en va de même pour un énoncé comme *credo bene che verrà* ('je crois bien qu'il viendra').

3. L'emploi d'évaluation (*il a bien 90 ans*) n'est pas attesté pour *ben/bene* en italien contemporain. Le sens de la traduction littérale ('ha ben 90 anni') est différent en français et correspond à *il a l'âge remarquable de 90 ans*. Cette valeur (souligner le caractère remarquable d'une quantité) est attestée en italien et non en français :

- (20) *La polizia ha sequestrato ben 221 chili di hascisc (internet) / La police a séquestré la quantité impressionnante de 221 kilos de haschisch.*

Dans cet emploi, *ben* renforce le déterminant numéral, en le positionnant ainsi directement sur le dernier échelon d'une échelle argumentative ; il appartient donc à la famille des emplois d'intensification.

4. L'emploi de confirmation n'est pas attesté en italien contemporain, à l'exception de variétés régionales, principalement dans le Nord de l'Italie (*?era ben rimasto a casa*).

5. L'emploi concessif est attesté en italien contemporain, mais pas avec le même type de constructions. On le retrouve dans des constructions signalant l'accord, telles que (*mi*) *va/sta (anche) bene* :

- (21) *Approfitare dell'emergenza per cambiare mi va bene, ma iniziando dalla base, non dal vertice / profiter de l'urgence pour changer me va bien/je veux bien, mais en partant de la base, non pas du sommet*

Dans notre prochaine section, nous postulons que *bien* maintient inchangée sa contribution sémantique, mais que la valeur qu'il véhicule dans chacun des cinq emplois différenciés dépend de l'objet sémantique auquel celle-ci s'applique. Nous utiliserons pour le montrer le modèle triadique d'analyse conçu pour la représentation des sens modaux (cf. Rossari 2020).

## 2. MODÈLE TRIADIQUE ET REPRÉSENTATION DES VALEURS DE BIEN/BEN/BENE

Notre modèle de représentation du sens d'une forme est fondé sur sa contribution sémantique, qui reste stable, et sur l'objet sémantique auquel elle est affectée, qui, lui, change et qui détermine la valeur de la forme dans un certain contexte.

Nous faisons l'hypothèse que dans tous ses emplois la contribution sémantique (CS) de *bien/bene* est la même. En nous fondant sur les études de Ducrot (1995) concernant les modificateurs (dé)réalisants, nous la définissons comme une contribution qui correspond à celle d'un modificateur « réalisant » que nous dénommons REAL :

« Les modificateurs qui m'intéressent ici explicitent des caractères dont la présence diminue ou augmente l'applicabilité d'un prédicat, c'est-à-dire, pour moi, la force avec laquelle on applique, à propos d'un objet ou d'une situation, les topoï constituant sa signification. Parmi eux je nomme «réalisants»(MR) ceux qui accroissent cette force, et «déréalisants» (MD), ceux qui l'abaissent » (Ducrot 1995)

Par le terme (*dé*)réalisant, Ducrot caractérise la possibilité de renforcer ou abaisser les propriétés argumentatives d'un prédicat (nominal, adjectival,

verbal), en le présentant comme plus fortement orienté ou moins fortement orienté vers une conclusion. Cette contribution peut être caractérisée par le trait REAL, que nous associons à tous les emplois : CS<sub>bien/bene</sub> (REAL). Pour la démonstration, nous partons des valeurs que nous avons relevées pour *bien* en ajoutant celles qui particularisent *ben/bene*.

Dans son emploi d'adverbe de manière :

(22) *J'ai **bien** réussi mes examens*

la contribution sémantique de *bien* s'applique au prédicat (*réussir* + objet) qu'il « réalise » :

(23) *J'ai réussi mes examens, je les ai même **bien** réussis.*

Dans les emplois rangés sous l'étiquette *intensification*, cette même contribution permet de « réaliser » d'autres indications exprimées par :

- La modalité du conditionnel :

(24) *Je partirais **bien** en vacances*

- Un prédicat axiologique :

(25) *Cet hôtel est **bien** agréable*

- Un syntagme nominal collectif :

(26) *Il y a **bien** des gens qui ont peur de ce virus*

- Un état de choses :

(27) *Ce monsieur a **bien** 50 ans*

(28) *Il y a **bien** un moyen d'ouvrir cette porte*



En italien, *ben* peut souligner le caractère remarquable d'une quantité :

(29) *La polizia ha sequestrato **ben** 221 kg di haschisc.*

Dans cet emploi, la contribution sémantique de *ben* n'est pas différente de celle de *bien*, mais ce qui change par rapport à *bien* c'est l'objet auquel elle s'applique : il s'agit du déterminant numéral. Ainsi, *ben* permet de réaliser ce numéral, ce qui conduit à positionner la quantité indiquée par le numéral directement sur le dernier échelon d'une échelle argumentative.

Dans les emplois rangés sous l'étiquette *confirmation*, cette contribution permet de 'réaliser' l'existence même d'une proposition en la présentant comme déjà accessible dans le *common ground* :

(30) *Il est **bien** resté à la maison*

L'état de choses *X rester à la maison* est réintroduit dans le discours.

Enfin, dans les emplois concessifs, il y a figement avec la forme que *bien* modifie (*vouloir* + *bien*). L'ensemble de la construction s'applique à l'énonciation au sens ducrotien d'« apparition de l'énoncé dans le discours » :

C'est l'événement historique que constitue, par elle-même, l'apparition d'un énoncé. En d'autres termes, c'est le fait qu'une phrase ait été réalisée. (Ducrot, « Énonciation », Encyclopædia Universalis [en ligne]).

Dans l'ex. 13 repris en abrégé ci-dessous :

- (31) [...] *Le chômage **je veux bien**, mais on sent bien chez eux de la fainéantise ancrée dans la moelle.*

REAL<sub>bien</sub> ne peut pas être interprété comme s'appliquant au référent *chômage* : il s'applique à l'énonciation, à savoir à la mise en discours de l'énoncé *le chômage*. Cette mise en discours est renforcée, ce qui agit sur la prise en charge du contenu de l'énoncé, qui est présentée comme revendiquée ; cela permet au locuteur de montrer à quel point il est prêt à prendre en compte ce contenu, tout en lui ajoutant un autre contenu que l'emploi de *mais* indique comme étant mis à l'avant-plan de son discours.

La valeur concessive de l'ensemble de la construction est une variante de l'emploi de confirmation (*Paul est bien arrivé, comme prévu*) figée sur certains prédicats (verbe *vouloir* et adjs. *joli, gentil et beau*). Avec *vouloir* au présent, l'emploi de *bien* porte sur l'ensemble de la proposition et correspond à un emploi confirmatif :

- (32) *Je veux **bien** une autre tranche de gâteau*

emploi qui se distingue de celui que nous avons considéré comme un emploi d'intensification quand le verbe *vouloir* est au conditionnel :

- (33) *Je voudrais **bien** une autre tranche de gâteau.*

Dans le premier cas, l'objet auquel *bien* s'applique est la proposition *moi vouloir une autre tranche de gâteau* ; cette dernière représente une intention prêtée au locuteur et elle est présentée comme ayant déjà été actualisée :

- (34) *-J'imagine que tu veux encore du gâteau ?  
-Oui, je veux **bien** encore une tranche.*

Avec le verbe au conditionnel, l'adverbe porte sur *vouloir* exclusivement. De la sorte, quand le verbe à l'infinitif n'évoque pas un état de choses désirable, le conditionnel n'est pas possible.

(35) *Je veux bien payer une amende, mais pas aller en prison !*

vs

(36) *?Je voudrais bien payer une amende, mais pas aller en prison !*

Avec le figement, la valeur de la construction *vouloir* + *bien* est de façon non ambiguë concessive :

(37) *L'amende, je veux bien, mais pas la prison !*

(38) *?L'amende, je voudrais bien, mais pas la prison !*

L'ensemble de ces emplois et des valeurs y afférentes sont représentables au moyen de la grille d'analyse que nous amendons à partir de celle proposée dans Rossari (2020 : 19-20).

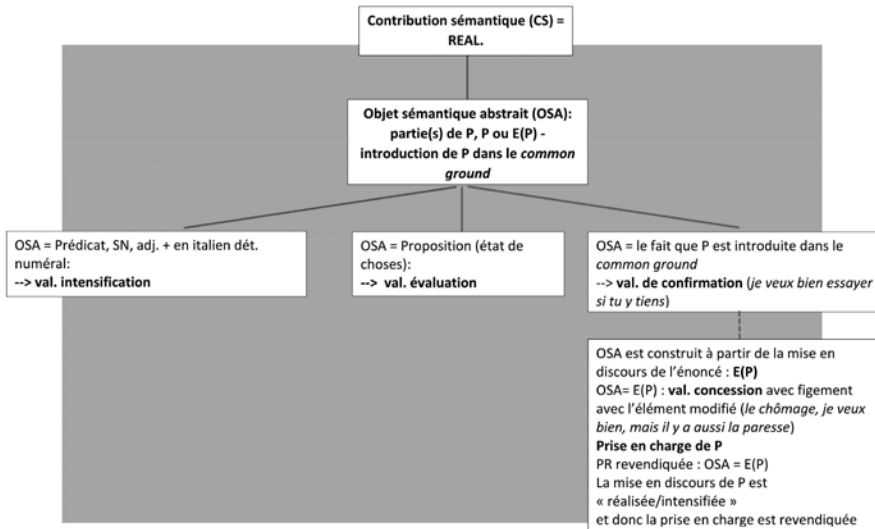


Fig. 1. Modèle de représentation de l'emploi de *bien* selon le cadre théorique proposé

Le schéma fait ressortir les différences entre français et italien, qui concernent le type d'objet sémantique abstrait (OSA) auquel l'adverbe peut s'appliquer : en français les trois cheminements correspondant aux trois rectangles sont possibles, alors qu'en italien seul le cheminement menant au premier rectangle est possible. Cela revient à dire que *ben/bene* ne peut s'appliquer qu'à une partie de P, alors qu'en français, *bien* peut porter sur P dans son ensemble.

ble – et prendre une valeur évaluative –, sur le fait que P est introduite dans le *common ground* – et prendre une valeur confirmative –, et, à partir de cela, dans une construction figée (*je veux bien*), l'expression peut porter sur le fait que P est mise en discours (E(P)) – et prendre une valeur concessive.

### 3. ACTUALISATION DE LA VALEUR CONCESSIVE D'UNE SÉQUENCE <X, Y>

La valeur concessive que prend une séquence formée des suites X et Y découle de cette revendication de la prise en charge de P à laquelle est adjointe une proposition Q au moyen de la séquence Y mise à l'avant plan du discours *via* un connecteur<sup>4</sup>.

Dans l'exemple (13), la locutrice revendique la prise en charge de P (*le chômage oui, je le prends complètement en compte*) et lui adjoint Q (*la fainéantise*).

Dans nos travaux antérieurs sur la concession (cf. Ricci, Rossari, Siminiciuc 2016; Rossari 2018b), nous avons relevé que des formes indiquant une mise à distance de la prise en charge peuvent également être utilisées dans une séquence concessive ; en l'occurrence en français l'adverbe *peut-être* ou en italien le futur. Ces deux formes signalent une mise à distance de la prise en charge de P, en raison de leur contribution sémantique indiquant respectivement une possibilité et une indication d'ultériorité :

(39) *Je suis **peut-être** une femme, mais je sais changer une roue de voiture*  
(Rossari 2018b)

(40) ***Sarò** anche una donna, ma posso cambiare una gomma* (Rossari 2018b)

Ces mêmes formes pourraient être utilisées dans le contexte dans lequel intervient *je veux bien* en maintenant intacte la valeur concessive de la séquence :

(41) [...] *Le chômage **peut-être**, mais on sent bien chez eux de la fainéantise ancrée dans la moelle.*

(42) ***Saranno** disoccupati, ma hai proprio la netta sensazione che sotto sotto siano dei fannulloni nati.*

La valeur concessive s'actualise donc dans deux cas antagonistes de prise en charge – quand celle-ci est mise à distance et quand elle est revendiquée –, à condition que, dans les deux cas, il y ait l'adjonction d'un nouveau contenu présenté comme étant à l'avant plan au moyen d'un connecteur, en l'occurrence *mais*.

Nous concevons donc la valeur concessive comme issue de deux mécanismes dont l'un est une condition nécessaire de l'autre. L'un indique que le segment en amont est associé à un marqueur concernant la prise en charge du contenu ; cela correspond à la présence d'une forme dont l'OSA est E(P) (*certes, sans doute, peut-être, je veux bien, c'est bien joli...*) ; l'autre indique que le segment qui suit est associé à un contenu qui est mis à l'avant plan du discours ; cela correspond à la présence d'un marqueur ou connecteur comme *mais, il reste que, il n'en demeure pas moins* qui sert à hiérarchiser au niveau du discours les contenus reliés (dit marqueur hiérarchiseur).

Si le marqueur de mise à l'avant plan de Q manque, la suite *X (premier segment), Y (second segment)* paraît bancal :

(43) ?*Le chômage, je veux bien/peut-être/d'accord, il y a aussi la fainéantise*

En revanche, le marqueur hiérarchiseur introduisant le second segment suffit à donner à l'ensemble de la séquence *X - marqueur hiérarchiseur - Y* une valeur concessive et ainsi à en assurer la cohérence :

(44) *Il y a le chômage, mais / il reste que / il n'en demeure pas moins qu'il y a aussi la fainéantise.*

Quand la forme relative au segment en amont ne concerne pas E(P), elle ne véhicule pas en elle-même une valeur concessive. Cette dernière est induite par la présence du marqueur hiérarchiseur qui suffit à lui seul à donner une valeur concessive à l'ensemble de la séquence.

(45) *Je voudrais bien / Je veux bien partir en vacances, mais je n'ai pas les moyens.*

Ce n'est pas *bien*, mais *mais* qui donne à l'ensemble de la séquence une valeur concessive : comme vu précédemment, *bien* prend une valeur d'intensification avec *vouloir* au conditionnel et une valeur confirmative avec *vouloir* au présent. Ce dernier emploi peut être considéré comme le fondement de l'expression *je veux bien* dotée d'une valeur concessive.

En résumé, la valeur concessive qui peut être attribuée conventionnellement à la construction *je veux bien* est le résultat de trois propriétés : la valeur confirmative de *bien* dans la construction non figée idoine (*je veux bien un verre d'eau*), le fait de prendre comme OSA E(P) quand la construction est figée (*un verre d'eau, je veux bien, mais avec des glaçons*), le fait d'être suivi de *mais* (*un verre d'eau, je veux bien* n'est pas interprété comme

concessif mais comme une construction disloquée à gauche répondant à une question comme *Tu veux un verre d'eau ?*).

#### 4. QUELS SONT STATISTIQUEMENT PARLANT LES FACTEURS QUI FAVORISENT L'EMPLOI CONCESSIF DE *BIEN* ?

Nous faisons l'hypothèse que l'emploi énonciatif de *vouloir* 1<sup>ère</sup> pers. prés. + *bien* est favorisé :

1. par l'existence de l'emploi confirmatif de *bien* ;
2. par un nombre significatif d'occurrences de *bien* confirmatif à la gauche de *mais* ;
3. par un nombre significatif d'occurrences de la construction à la gauche de *mais*.

L'hypothèse 2 rend compte de la formation de ces emplois au moyen de la thèse du *bridging context* propre à la théorie de la grammaticalisation (Heine 2002). En effet, les emplois confirmatifs suivis de *mais* ont la particularité d'être ambigus : *bien* peut y être analysé comme confirmatif ou comme faisant partie de l'expression figée s'il est utilisé avec *vouloir* au présent à la première personne.

(46) *Je veux bien t'aider si je peux*

(47) *Je veux bien t'aider, mais il ne faut pas exagérer*

(48) *T'aider je veux bien, si je peux*

(49) *T'aider je veux bien, mais il ne faut pas exagérer.*

L'exemple (49) est ambigu : *bien* est compatible avec une lecture confirmative (où il renvoie à une action déjà évoquée (*je veux bien t'aider comme prévu*)) et avec une lecture concessive de l'ensemble de l'expression, où il ne renvoie pas à une action déjà évoquée.

En ce qui concerne l'hypothèse 1., nous avons recherché dans un corpus de presse constitué d'une année du journal *Le Monde* (20'410'766 tokens) le pourcentage de l'emploi confirmatif de *bien* sur l'ensemble de ses emplois quand il suit l'auxiliaire être ou *avoir* au présent<sup>5</sup>. Nous présentons les résultats concernant l'auxiliaire *avoir* – les proportions concernant l'auxiliaire *être* sont semblables.

Sur 700 séquences *avoir bien*, nous trouvons 230 cas non ambigus de *bien* confirmatifs et 9 cas ambigus. Ceci témoigne d'une bonne représentativité (un tiers) des emplois confirmatifs sur l'ensemble des emplois de *bien*.

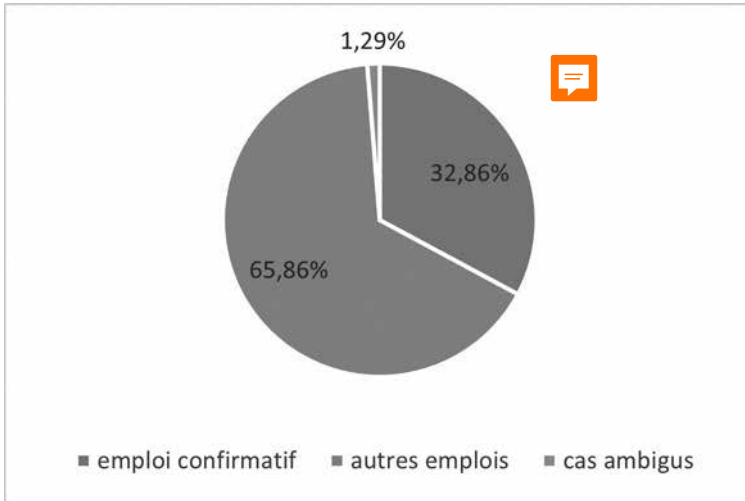


Fig. 2. Pourcentage des emplois confirmatifs de *bien* dans *Le Monde 2008*

Pour vérifier l'hypothèse 2, en prenant en compte ces 230 cas, nous avons calculé, au moyen de la valeur *Log-Likelihood* (LL), la significativité de l'association de *bien* à gauche de *mais* dans un intervalle de 10 tokens, qui se révèle être largement pertinente : 263.20, bien au-delà du seuil de pertinence de 10.83 ; à droite de *mais* on ne relève pas d'association significative, comme indiqué par la valeur LL qui est de 10.11, juste en dessous du seuil.

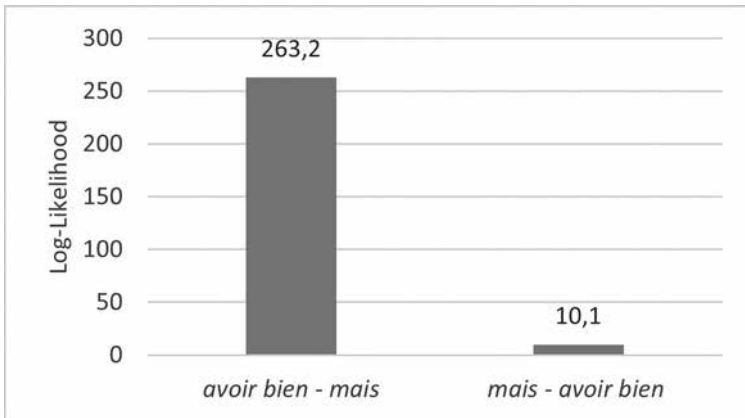


Fig. 3. *Le Monde 2008* – Significativité de l'association entre la séquence *avoir bien* à valeur confirmative et le connecteur *mais*

Pour l'auxiliaire *être* les tendances vont dans la même direction : la valeur LL de *bien* à la gauche de *mais* se situe au-dessus du seuil de pertinence, puisqu'elle est de 43. Au contraire, l'association de la séquence avec *mais* à gauche n'est pas significative, se situant à -8.44.

Enfin, pour l'hypothèse 3, nous avons commencé par vérifier que c'est *vouloir* qui est le verbe qui montre une préférence pour *mais* en tant que collocatif à sa droite quand il est associé à *bien*. Nous avons donc identifié quels sont les 25 premiers collocatifs verbaux spécifiques de *bien* dans notre corpus et, parmi ceux-ci, lesquels présentent une attraction à la gauche de *mais*.

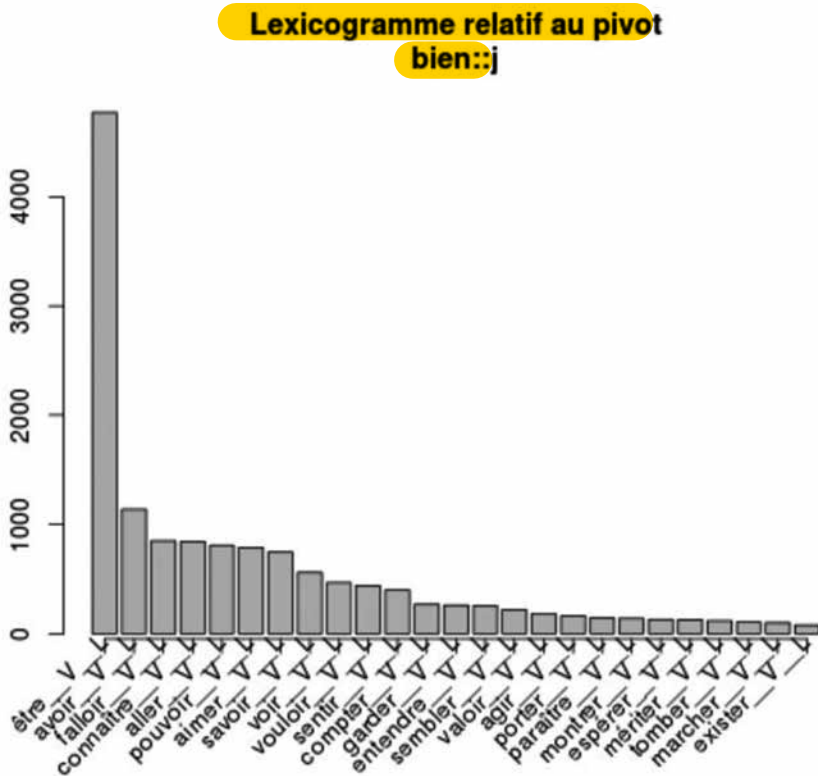


Fig. 4. *Le Monde 2008* – Collocatifs verbaux de *bien*

Parmi ces collocatifs verbaux, le seul verbe qui montre une attraction à la gauche de *mais* est *vouloir*. Nous avons vu dans le paragraphe précédent que le verbe au présent permet une lecture confirmative qui est la base pour l'accès à une lecture concessive de la construction. Les analyses quantitati-

ves sont en phase avec ces observations dans la mesure où seule la séquence *vouloir* au présent + *bien* montre une attraction à la gauche de *mais*<sup>6</sup> et non la séquence avec *vouloir* au conditionnel, emploi dans lequel, selon nos analyses, *bien* est intensifieur.

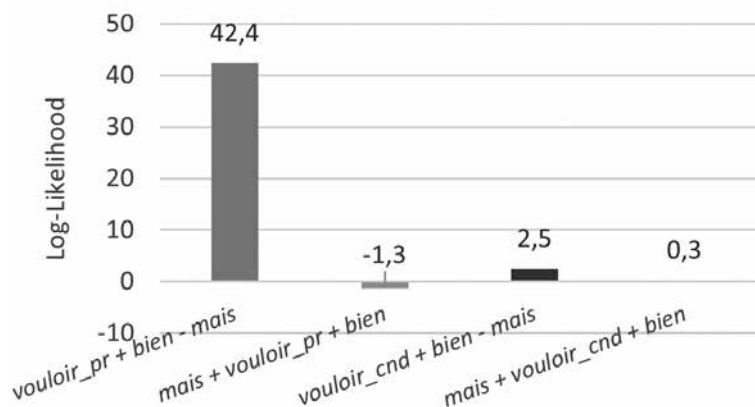


Fig. 5. Le Monde 2008 – Significativité de l'association entre la séquence *vouloir* au présent + *bien* vs *vouloir* au conditionnel + *bien* et *mais*

A partir de ces données quantitatives et de ces calculs statistiques mesurant l'attraction entre *bien* et *mais*, une corrélation peut être envisagée entre, d'une part, l'environnement discursif spécifique de *bien* à la gauche de *mais* et d'autre part le déclenchement de la valeur concessive attribuée à l'ensemble de la construction en *vouloir*. Par ailleurs l'emploi confirmatif de *bien*, que nous avons relevé comme significativement représenté, peut être considéré comme étant un facteur facilitateur de l'accès à la valeur concessive de ces constructions, compte tenu du fait qu'il partage avec l'emploi concessif l'environnement spécifique à la gauche de *mais*.

## 6. LES EMPLOIS DE *BEN/BENE* EN ITALIEN

L'italien n'a pas d'équivalent univoque conventionnalisé du *je veux bien* concessif du français. La recherche des traductions de *je veux bien* sur des corpus parallèles tels que *Europarl* ou sur la plateforme *Reverso* confirme l'absence d'un marqueur univoque exprimant la même relation.

- (50) **Je veux bien**, *mais* [...] *règle tes problèmes financiers avant de t'occuper des leurs / OK, ma* [...] *devi stare attento alla tua situazione finanziaria prima di aiutare loro*

- (51) *D'accord, je veux bien, mais qu'est-ce qui vous autorise [...] à penser que trop d'argent est consacré aux autres régions [...] ? / Ne convengo, ma che cosa l'autorizza a pensare che fondi eccessivi vengano consacrati alle altre regioni [...] ?*
- (52) *Un veau, je veux bien, mais un chariot de bois ! / Capisco un vitello, ma un carro di legna!*
- (53) *Je veux bien être open,... mais bon, il y a des limites. / Va bene essere larghi di vedute, ma ci sono dei limiti.*

On peut relever les équivalents suivants en italien :

-des marques d'accord (*OK, d'accordo, va bene*)

-des marques qui expriment l'accord à travers un sens lexical (*capisco, je comprends*)

-absence de marquage, parfois en modifiant la structure de la phrase.

Parallèlement, on observe que l'italien ne dispose pas d'une expression univoque utilisable dans les multiples contextes d'emploi du *bien* confirmatif français, comme le montrent les résultats d'une recherche dans les mêmes corpus :

- (54) *D'abord, vérifier qu'il est bien mort / per prima cosa, controlliamo che sia morto davvero*
- (55) *Il est bien parti / Sì, è partito*
- (56) *Je suis en mesure de confirmer que le commissaire Bolkestein a bien l'intention de présenter une proposition en ce sens à la Commission / Sono in grado di confermare che è ferma intenzione del Commissario Bolkestein presentare una tale proposta alla Commissione*
- (57) *Tu as bien pris les restes ? / Ti sei ricordata degli avanzi ?*
- (58) *Donc, tu dis que tu as bien pris la clé / Quindi avevi tu la chiave*

Plusieurs formes et structures sont utilisées dans les contextes où *bien* a une valeur confirmative. Nous relevons en particulier les cas de figure suivants :

-l'emploi d'un adverbe focalisant doté de la possibilité d'un emploi confirmatif, tel que *davvero* (ex. 54), *proprio, veramente* ;

-l'emploi d'autres formes de confirmation (telles que *sì*, ex. 55)

-l'absence de marques de confirmation, cas dans lesquels on observe souvent l'introduction d'une variation à un autre niveau dans l'énoncé, comme l'apparition d'un élément de renforcement d'un nom (cf. 56 *ferma intenzione*), une variation dans l'expression du prédicat qui explicite la réintroduction d'un état de choses dans le *background* (cf. 57 *ricordare*) ou une structure informationnelle marquée (cf. 58, avec la focalisation sur *tu*) qui permet aussi de faire apparaître l'état de choses comme déjà introduit.

Les adverbess focalisants italiens semblent à première vue les équivalents les plus proches de *bien* ; toutefois, ils ont une fonction différente: ils sont employés dans des contextes polarisés, où la confirmation est en contraste avec une attente ou une présupposition contraire. De Cesare (2003) relève que l'emploi confirmatif le plus typique de ce type d'adverbes a lieu dans des contextes plus ou moins explicitement dialogiques, qui semblent être caractérisés par « [...] le but de convaincre un allocataire dubitatif » (De Cesare 2003 : 46). En outre, dans les variétés régionales dans lesquelles un emploi confirmatif de *ben* est attesté, l'adverbe italien présente le même type de fonctionnement polarisé. Cognola et Schifano (2018), dans leur étude de *ben* en italien régional du Trentin, le caractérisent comme niant une présupposition négative, explicite ou implicite<sup>7</sup>. L'emploi des formes lexicales de confirmation de l'italien, y compris *ben* dans les variétés régionales, est donc davantage ancré sur une contre-attente, ce qui est confirmé par l'impossibilité de l'emploi de ces formes dans une structure interrogative exprimant une simple requête de confirmation actualisant un *background* qui ne consiste pas nécessairement en un présupposé à orientation inverse, comme dans la situation de discours suivante :

- (59) (*Sur le pas de la porte, en partant pour la piscine*) T'as **bien** pris ton maillot ? (?hai ben preso il costume ?)

L'emploi des adverbess italiens *davvero/veramente* ou de *ben* dans les variétés régionales qui l'admettent dans ce même contexte impliquerait, de la part de l'interlocuteur, l'évocation d'un *background* dans lequel l'action décrite par le verbe n'aurait pas été réalisée.

Parallèlement à cette différence de comportement, nous relevons au niveau quantitatif la non-significativité de l'association de ces adverbess focalisants à la gauche de *mal/però* sur le corpus de *La Stampa* 2002 (31'369'484 tokens). En effet, tant *davvero* que *veramente* que *proprio* montrent systématiquement une association significative à la droite de *ma* (et, pour *davvero*, également à la droite de *però*) – association qui peut s'expliquer avec la valeur d'intensification et de focalisation de ces adverbess, compatible avec la hiérarchie arrière-plan/avant-plan instaurée par *mal/però* ; en revanche, nous ne relevons jamais d'association significative à la gauche de ces deux connecteurs.

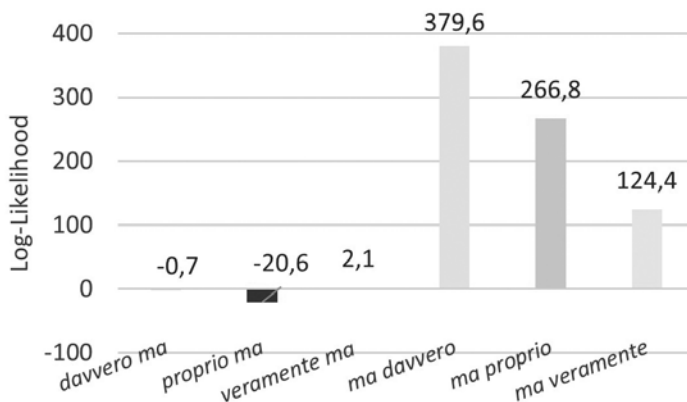


Fig. 6. *La Stampa* 2002 – significativité de l’association entre *davvero/proprio/veramente* et *ma*

S’il n’est pas attesté en italien contemporain (hors variétés régionales), l’emploi confirmatif de *ben/bene* est en revanche bien présent (avec d’autres emplois, dont celui d’intensification) dans la diachronie de l’italien dès le XIV<sup>ème</sup> et jusqu’à fin 1800, comme le montre l’exemple suivant :

- (60) [...] *non ci ha mandato candela niuna, ed èmmi convenuto mangiare al buio. — Disse il monaco: — Sì fece bene, ma elle arsero alle messe. (Boccaccio, Decameron) / « [elle] ne m’a point envoyé de chandelle, et il m’a fallu manger dans l’obscurité. — » Le moine dit : « — Elle en avait bien apporté, mais on les a brûlées pour les messes.*

L’adverbe *ben/bene* a donc perdu l’emploi de confirmation neutre, qu’il avait pourtant jusqu’à il y a un siècle. Nous faisons l’hypothèse que c’est la perte de cet emploi qui fait barrière à l’emploi concessif constaté en français dans la construction en *vouloir* à la 1<sup>ère</sup> pers. prés. et qui explique – en tout cas en partie – la disparité dans l’évolution de ces formes entre français et italien. L’emploi de *ben/bene* en association avec d’autres formes peut revêtir une valeur concessive même conventionnelle (*va bene che... ma*, verbe *andare* + *anche bene*) mais par un autre cheminement. Dans ces expressions, *bene* n’y a jamais de valeur confirmative ; il intensifie le prédicat comme le fait *bien* dans *aller bien*. La construction s’est figée en italien (et non en français) en prenant une valeur d’accord et, dans certaines configurations elle acquiert une valeur concessive conventionnalisée, issue d’un cheminement comparable à celui qui a conduit *certes*, expression de l’accord, à une expression signifiant conventionnellement la concession.

La conventionnalisation de cette valeur se manifeste aussi par l'association significative de ces deux constructions, 'va bene che' et *andare + anche bene*, à la gauche de *ma* dans *La Stampa* (aucune occurrence de ces constructions à la droite de *ma* n'a été relevée dans notre corpus).

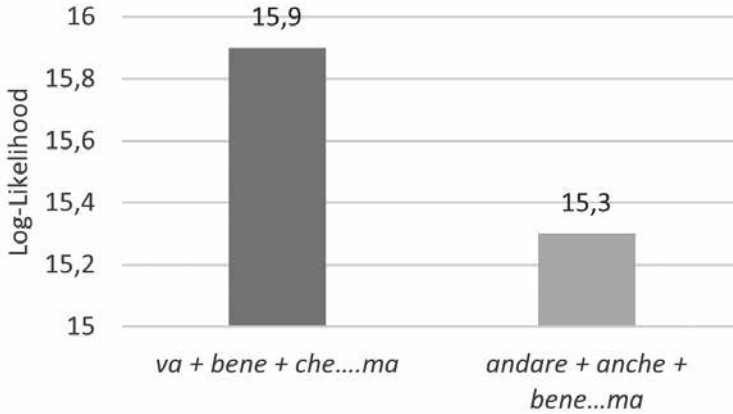


Fig. 7. *La Stampa* 2002 - significativité de l'association entre *va bene che / andare + anche bene* et *ma*

En conclusion, on constate qu'en italien, comme en français, l'association significative d'une construction à la gauche de *ma/mais* favorise la conventionnalisation de la valeur concessive, mais le cheminement qui y mène reste bien distinct dans les deux langues.

## 7. CONCLUSIONS : LES RAISONS DE LA DISSEMBLANCE ENTRE ITALIEN ET FRANÇAIS

Le français dispose d'un emploi confirmatif 'neutre' (non polarisé) de l'adverbe *bien*. Dans cet emploi, *bien* présente la proposition comme déjà accessible dans le *background* discursif, d'où sa valeur confirmative. D'un point de vue quantitatif, l'association significative de l'adverbe dans son emploi confirmatif à la gauche de *mais* favorise l'évolution vers un figement de *bien* en tant qu'expression introduisant un emploi concessif.

L'italien ne dispose pas d'un lexique conventionnel de la confirmation neutre. Les marques de confirmation telles que *proprio*, *davvero*, *veramente*, ainsi que les emplois confirmatifs de *ben* dans les variétés régionales d'italien expriment une confirmation *polarisée*, en relation avec la négation. Les constructions à valeur concessive dans lesquelles *ben/bene* intervient sont issues d'une indication d'*accord* et non d'une indication de

confirmation ; les emplois confirmatifs de *ben/bene*, comparables à ceux du français, se sont progressivement perdus au début du XX<sup>ème</sup> siècle, raison pour laquelle le passage de la confirmation à la concession n'a pas pu avoir lieu en italien.

## NOTES

\* Cet article s'inscrit dans le projet financé par le FNS *L'ancrage argumentatif des formes modales. Etude sur corpus avec un éclairage comparatif entre français et italien* (no 100012\_192247/1).

<sup>1</sup> Tous les corpus utilisés ont été fournis par la plate-forme BTLC (Base Textuelle Lexico-statistique de Cologne), conçue par Sascha Diwersy (Diwersy 2014), et ont été constitués dans le cadre des projets franco-allemands Presto (<http://presto.ens-lyon.fr>) et Emolex (<http://emolex.u-grenoble3.fr>).

<sup>2</sup> Un compte-rendu détaillé des emplois de *bien* en français et de son traitement dans la littérature est fourni par Moline (2012), qui présente trois macro-catégories d'emploi de l'adverbe distinguées selon la fonction syntactico-sémantique de celui-ci : 1. adverbe de constituant (intra-prédicatif) ; 2. adverbe de phrase (extra-prédicatif) ; 3. marqueur discursif. Les autres auteurs s'intéressent surtout aux emplois extra-prédicatifs de *bien*. Morel (1996) le décrit comme polyphonique, Hansen (1998) comme renforçateur de l'assertion et Martin (1990) voit les emplois extra-prédicatifs de l'adverbe comme une transposition au niveau de *dicto* de ses emplois intra-prédicatifs.

<sup>3</sup> Nous marquons par un point d'interrogation les emplois qui ne correspondent pas à l'interprétation attendue ; ils sont donc soit peu naturels, soit possibles, mais avec une autre interprétation.

<sup>4</sup> Nous nous référons à l'analyse proposée par Rossari (2016) selon laquelle la concession n'est pas associée à une anti-orientation argumentative, mais à une différence d'arrière-plan et d'avant-plan dans le discours. Pour une discussion détaillée mettant en relation cette position avec l'analyse d'Anscombe et Ducrot sur *mais* (Anscombe et Ducrot 1977), voir ce même article.

<sup>5</sup> La lecture confirmative de *bien* est accessible avec n'importe quel verbe, mais elle est plus aisée avec le passé composé qui permet de faire apparaître l'événement relatif au prédicat comme déjà présent dans le discours en cours.

<sup>6</sup> Cette attraction est confirmée par la recherche de *vouloir* au présent, première personne du singulier, avec une valeur LL de 17,3 pour l'association avec *mais* à droite, alors qu'il n'y a pas d'association significative avec *mais* à gauche.

<sup>7</sup> *Ben* est d'ailleurs défini comme un élément 'a polarità positiva', également dans la *Grande grammatica italiana di consultazione* (Renzi/Salvi 1991 : 267), dans la section consacrée au syntagme verbal, et plus particulièrement à la négation.

## BIBLIOGRAPHIE

- Anscombe, J.C., Ducrot, O. (1977) « Deux *mais* en français? », *Lingua*, 43/1, pp. 23-40.
- Cognola F., Schifano N. (2018) "On *ben* in Trentino regional Italian", in: J. Berns, H. Jacobs, D. Nouveau (éds), *Romance Languages and Linguistic Theory 13: Selected papers from 'Going Romance' 29, Nijmegen*, Amsterdam, Benjamins, pp. 55-73.
- De Cesare A.-M. (2003), « Les adverbes italiens *davvero* et *veramente*: propositions de description », *Revue Romane*, 38, pp. 29-52.

- Diwersy S. (2014), *Corpus diachronique de la presse française : base textuelle créée dans le cadre du projet ANR-DFG PRESTO*. Institut des Langues Romanes, Université de Cologne.
- Ducrot O. (1980), *Les échelles argumentatives*. Paris, Minuit.
- Ducrot O. (1995), « Les modificateurs déréalisants », *Journal of Pragmatics*, 24, pp. 145-165.
- Ducrot, O. « ÉNONCIATION », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 30.08.2020, URL : <http://www.universalis.fr/encyclopedie/enonciation/>
- Hansen M.-B. M. (1998), « La grammaticalisation de l'interaction. Pour une approche polysémique de l'adverbe *bien* », *Revue de sémantique et pragmatique*, 4, pp. 111-138.
- Heine B. (2002), "On the role of context in grammaticalization", in: Wischer, G. Diewald (éds.), *New reflections on grammaticalization* (Typological Studies in Language 49). Amsterdam/Philadelphia: Benjamins, pp. 83-101.
- Martin R. (1990), « Pour une approche vériconditionnelle de l'adverbe *bien* », *Langue Française*, 88, pp. 80-89.
- Moline, E. (2012), « Aperçu des emplois de *bien* en français contemporain », *Travaux de linguistique*, 65, pp. 7-26.
- Renzi L., Salvi G. (1991), *Grande grammatica italiana di consultazione. Vol. II, I sintagmi verbale, aggettivale, avverbiale. La subordinazione*. Bologna, il Mulino.
- Ricci C., Rossari C., Siminiciuc E. (2016), « La représentation des sens modaux dans trois langues romanes : le français, l'italien et le roumain. Du qualitatif au quantitatif et retour », *Syntaxe et sémantique*, 17, pp. 93-113.
- Rossari, C. (2016), « La concession sans opposition à la lumière de la théorie argumentative de la polyphonie », *Verbum*, XXXVIII, pp. 151-168.
- Rossari C. (2018a), « La présupposition discursive dans les structures concessives », in : A. Biglari, M. Bonhomme (éds), *La Présupposition entre théorisation et mise en discours*, Paris, Classiques Garnier.
- Rossari C. (2018b), "The representation of modal meaning of French sentence adverbs in a qualitative and quantitative approach", *Linguistik Online*, <https://bop.unibe.ch/linguistik-online/article/view/4512/6674>
- Rossari C. (2020), « L'exploitation du potentiel argumentatif des formes modales : analyse qualitative et quantitative », in : G. Dostie, P. Larrivée (éds), *Représentations du sens linguistique. Modalité intra- et extra-phrastique*, Bibliothèque de Syntaxe & Sémantique, Caen, Presses universitaires de Caen.